

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2011

### APPROBATION DES COMPTES 2010

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve :

- le compte administratif 2010 du service d'assainissement qui présente un excédent de clôture de 127.004,91€, ainsi que le compte de gestion du trésorier,
- le compte administratif 2010 du service principal qui présente un excédent de clôture de 228.772,06 €, ainsi que le compte de gestion du trésorier.

### CREDITS ALLOUES AUX ECOLES ET A LA B.C.D. EN 2011

Le CONSEIL MUNICIPAL alloue :

- . 2.660€ à l'école maternelle (38€ / élève),
- . 3.242€ à l'école élémentaire dont 200 € affectés aux frais de direction (26€/élève),
- . 300€ à la Bibliothèque Centre de Documentation (B.C.D.) de la Commune.

### TARIFS 2011 :

- **DROIT DE PLACE** : 75€ le droit de place à verser pour occupation du domaine communal
- **TARIFS DE LOCATION ET NETTOYAGE DE LA SALLE DES FETES**

- location de la salle sur 3 jours = 460 €
- location sur 2 jours = 360 €
- location sur 1 jour = 210 €

### • **LOCATION ET NETTOYAGE DE LA SALLE DES FETES - TARIFS POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES**

- pour une assemblée générale (ou une réunion)/an : location et nettoyage gratuits,
- puis, deux locations gratuites par an avec nettoyage à 55 €,
- et au-delà, location et nettoyage à 105 €.

- **LOCATION ET NETTOYAGE DU « COUAROIL »** : 50 € par jour la location et le nettoyage d'une salle au « Couaroil ».

### • **SONO - TARIFS DE LOCATION**

- pour les associations locales : soirée dansante: 80 € / hors soirée dansante : 40 €
- pour les habitants de PELTRE : 80 €

- **CONCESSION AU CIMETIERE ET ALVEOLE DU COLUMBARIUM**

- 60 €/m2 pour une concession au cimetière de 30 ans,
- 1.500 € le prix d'une alvéole (3 urnes) dans le 2<sup>ème</sup> columbarium pour 30 ans,
- 1.100 € le prix d'une alvéole (2 urnes) dans le 1<sup>er</sup> columbarium pour 30 ans.

- **TAXES DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

- logement de type T1 / T2 = 500 €
- logement de type T3 / T4 = 1.000 €
- logement de type T5 / T6 = 1.500 €
- logement de type T7 et plus = 2.000 €

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR UNE CLASSE VERTE ORGANISEE PAR L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Le CONSEIL MUNICIPAL octroie une subvention de 25 € par élève participant à une classe verte organisée par l'école élémentaire pour la classe de CM1.

**TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS RUES DE CHESNY/DAUBREE**

**RESULTATS DES CONSULTATIONS ET ATTRIBUTION DES MARCHES**

Dans le cadre des travaux programmés rues de Chesny/Daubrée (portion longeant la Closerie du Potier) portant sur la rénovation de la voirie et l'Enfouissement des Réseaux Aériens (E.R.A.), le CONSEIL MUNICIPAL attribue les marchés suivants, sur proposition de la Commission « M.A.P.A. » (Marché à Procédure Adaptée) :

- la réfection de la voirie est confiée à l'entreprise COLAS (57-Marly) pour 249.671,75 € HT ;
- l'enfouissement des réseaux est confié à l'entreprise SOBECA (57-Marange Silvanse) pour 308.419,70 € HT ;
- la fourniture des candélabres est confiée à l'entreprise EPSILUM (54-Villers les Nancy) pour 31.919 € HT.

**PROJET DE RENOVATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE : ATTRIBUTION DU MARCHE DE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT**

Dans le cadre du projet de rénovation de l'école élémentaire, sur proposition de la Commission « M.A.P.A. », le CONSEIL MUNICIPAL décide de confier le marché de mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet LSW ARCHITECTES (54-Nancy) en groupement avec les bureaux d'études BARTHES -BE BOIS et TERRANERGIE pour 35.020 € HT. Les travaux sont estimés à 412.000 € HT.

Pour cette opération, le CONSEIL MUNICIPAL sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

**DEMANDE DE RETRAIT D'UN CHEMIN VICINAL (Z.A. MERCY) DU PLAN  
DEPARTEMENTAL D'ITINERAIRE DE PROMENADE ET DE RANDONNEE**

Dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités de Mercy, le chemin vicinal de 15 a 01 ca, déclassé dans le domaine privé communal par délibération du 14 décembre 2010, doit être retiré du Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.). Le CONSEIL MUNICIPAL demande donc au Département de la Moselle de retirer ce chemin du P.D.I.P.R.

Peltre, le 5 avril 2011

Le Maire,

Bernadette VELER